



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 novembre 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 novembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, est l'objet depuis deux jours d'attaques incessantes des troupes de l'armée régulière rwandaise.

Aujourd'hui, la ville de Goma a été bombardée par des obus tirés à partir du territoire rwandais. L'un de ces obus est tombé dans le quartier populaire de Birere, faisant plusieurs morts et de nombreux blessés parmi la population civile.

Compte tenu de la gravité de la situation qui prévaut dans la ville de Goma et ses environs, mon gouvernement demande au Conseil de sécurité, organe de maintien de la paix et de la sécurité internationales, de prendre toutes ses responsabilités et de :

1. Condamner cette nouvelle agression du Rwanda;
2. Constater les conséquences humanitaires dramatiques de cette agression;
3. Exiger le retrait pur et simple de l'armée rwandaise des environs de la ville de Goma et du territoire de la République démocratique du Congo;
4. Faire face aux exactions commises et rendre le Gouvernement rwandais responsable des graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire perpétrées par les troupes rwandaises tout au long de leur progression sur le territoire congolais et dans les environs de la ville de Goma.

Mon gouvernement prie le Conseil de sécurité de convoquer d'urgence une séance publique pour examiner cette question.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ignace **Gata Mavita**

